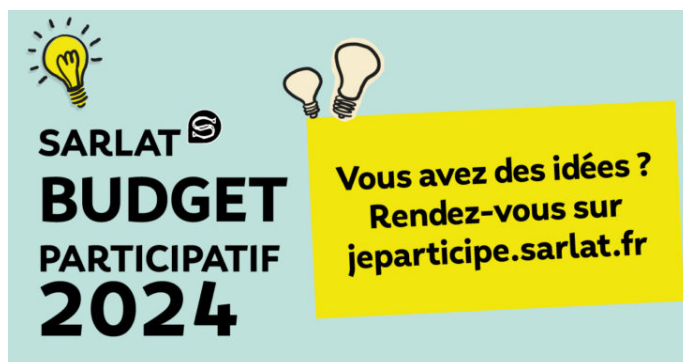


Sarlat, le 17 juillet 2024



Budget participatif : Encore quelques jours pour proposer vos idées pour Sarlat

La Ville de Sarlat propose à ses habitants, sans limite d'âge, de s'impliquer dans la vie municipale avec la mise en place d'un budget participatif. L'objectif est d'associer la population avec une plateforme citoyenne qui recueille toutes les propositions d'une sorte de « concours d'idées ». Le budget participatif est doté de 100 000 euros, répartis entre les lauréats désignés par les Sarladais.

Pour participer, les Sarladais sont invités, **jusqu'au 21 juillet minuit**, à déposer leur projet concernant l'espace public, via la plateforme dédiée (jeparticipe.sarlat.fr).

Installation d'une aire de jeux ou d'un terrain de pétanque dans le bourg de La Canéda, de lettres géantes en ville, de nichoirs pour les hirondelles, d'une station libre-service de vélos électriques, instauration de sessions de danse dans la rue, création d'une salle dédiée aux sports de combat, d'un lieu de rencontre intergénérationnel ou encore d'un espace protéiforme faisant le lien entre la flore, la faune, et l'humain : les sarladaises et sarladais qui ont déjà déposé leurs projets sur la plateforme participative ne manquent pas d'idées originales !

À l'issue de la phase de dépôt des projets (**le 21 juillet 2024**), un comité composé de techniciens municipaux et d'élus étudiera la recevabilité et la faisabilité technique des projets, dans le cadre du budget proposé. Cette phase d'analyse de recevabilité se fera tout au long des mois d'été pour une mise au vote des projets par les Sarladais à partir de septembre. Après le vote, et une délibération du conseil municipal, les projets élus passeront en phase de réalisation à partir de janvier 2025.

Vous avez des idées ? Proposez-les !

Lien pratique : Plateforme du budget participatif : jeparticipe.sarlat.fr

Contact : Guy Stievenard, maire-adjoint en charge de la citoyenneté, de la laïcité et de l'économie sociale et solidaire - 06 70 34 12 11